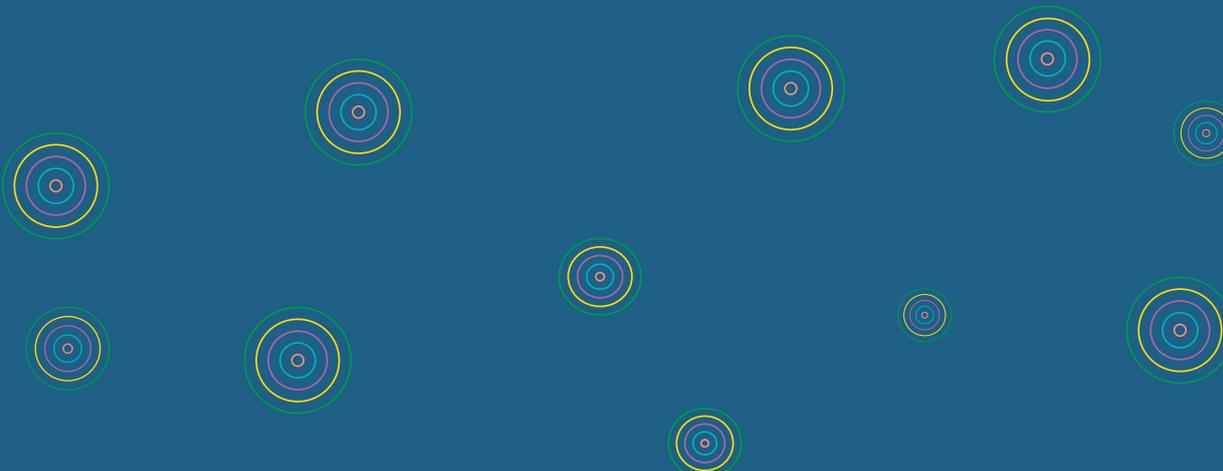


20
25

CHÉMÉRÉ-LE-ROI



Bulletin municipal
Janvier 2025 - Juin 2025







EDITO

Mesdames, Messieurs,

Je commencerai ce propos par une pensée émue pour toutes ces victimes des inondations en Espagne. Le changement climatique est déjà-là et nous n'y sommes pas prêts. Les catastrophes à répétition : incendies monstrueux, sécheresse de longue durée, canicules insoutenables, pluies torrentielles... Nous imposent de réagir. Il faut repenser nos aménagements : modifier nos habitudes de consommation, de déplacements, bref revoir le lien qui nous lie à notre planète.

En juillet, ce fut les jeux olympiques. La France a su relever ce défi en commençant par une cérémonie d'ouverture digne de ce nom malgré les conditions météorologiques défavorables. Cérémonie grandiose qui alliait émotion, histoire, culture, les sports dans l'esprit olympique. Événement récompensé par de nombreuses médailles françaises.

Après cette période en suspens, retour à la dure réalité de ce pays sans gouvernement depuis la dissolution de l'Assemblée nationale. Le gouvernement Barnier, nommé le 21 septembre, n'a eu que quelques semaines pour préparer un budget très compliqué au vu de la dette abyssale de la France. L'époque est donc à la rigueur et l'effort partagé par tous.

En ce qui concerne la commune, les annonces de réduction budgétaire nous inquiètent un peu. L'effet ciseau constaté depuis quelques années, à savoir la baisse des recettes et l'augmentation des dépenses, risque de s'accroître. Il nous faut continuer l'effort sur la réduction des dépenses.

Cette année a vu quelques changements de personnel. En effet Emmanuel, qui avait demandé une disponibilité, a souhaité réintégrer son poste en septembre. Elodie, notre ATSEM, a souhaité changer de voie professionnelle.

Egalement les horaires d'ouverture de la mairie ont été modifiés depuis le 1^{er} septembre. A la cantine, au vu du nombre de très jeunes enfants, nous avons organisé la restauration en deux services afin de mieux encadrer les petits à l'apprentissage de la nourriture.

L'évolution des projets communaux vous est présentée au travers des pages de ce bulletin.

Il me reste à vous souhaiter une excellente année 2025 et une bonne lecture.

Jean-Luc Landelle

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

SOMMAIRE

EDITO / 3

INFOS PRATIQUES / 4 & 5

DANS LE RETRO / 6 & 7

ACTUS / 8 & 9

PROJETS / 10 & 11

QUESTION CHIFFRES / 12 À 15

PERISCOLAIRE / 16 & 17

VIE ASSOCIATIVE / 18 À 23

- Chimère Café
- AAPPMA
- APE
- Les Amis du village
- Le club de la joie
- Les anciens combattants

AGENDA / 24

Restez informés :

 <https://chemereleroi.fr>

Mentions Légales

Bulletin municipal d'information
Journal gratuit tiré à 230 exemplaires
distribué dans les foyers de la
commune.

Directeur de publication : Jean-Luc
Landelle. **Conception graphique
et mise en page** : Véronique
Guillois. **Rédaction** : commission
communication

Crédit photo : commission
communication et Freepik.

Impression : Pégase Imprimerie

Ne pas jeter sur la voie publique

INFOS PRATIQUES

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE



› Nouveaux horaires à partir du 1er janvier 2025

Mardi de 8h30 à 12h30

Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Vendredi de 8h à 13h

Contacts :

☎ 02 43 98 68 88

@ mairie.chemere@chemereleroi.fr

Site Internet : <https://chemereleroi.fr>

LES CONTACTS UTILES

Agence postale

27, rue du Maréchal Leclerc - Val du Maine

02 43 37 48 05

Mardi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30

Samedi de 10 h à 12 h

Cabinet Infirmier

Mme Valérie Marçais

33, rue du Maréchal Leclerc - Val du Maine

02 53 74 50 10

Mairie - Meslay-du-Maine

Lundi et mardi : 8 h 30 à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi de 8 h 30 à 12 h

Jeudi de 15 h à 17 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h

ADMR du Pays du Maine

4, rue des sports - Meslay-du-Maine

02 43 98 73 07

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h

Pharmacie - Meslay-du-Maine

Esplanade des Grands Jardins

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 19 h 30

Samedi de 8 h 30 à 15 h 30

Pôle Meslay-Grez

France Services

1, voie de la Guiterrière - Meslay

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et

de 13 h 30 à 17 h 30

Piscine Azuréo - Meslay

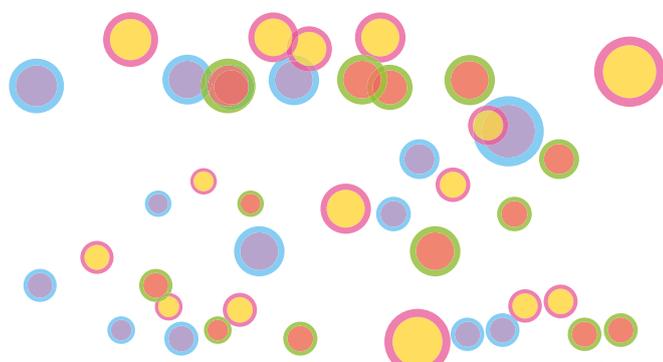
02 43 01 40 40

Médiathèque - Meslay

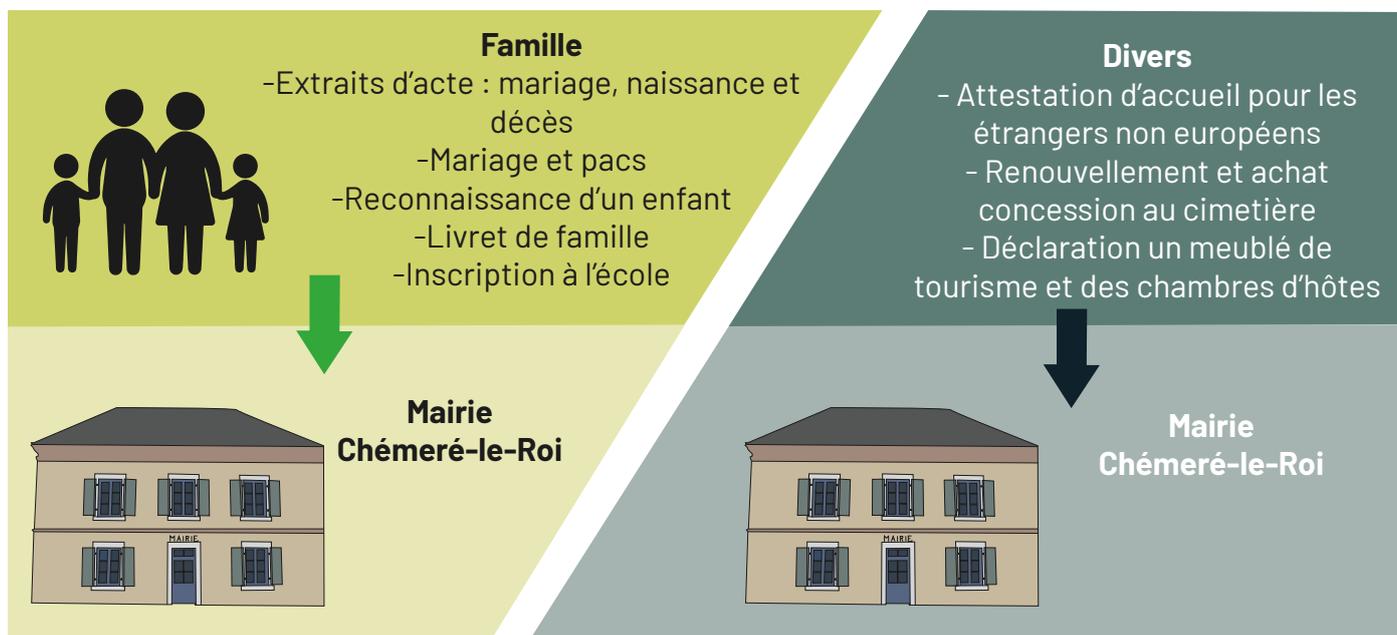
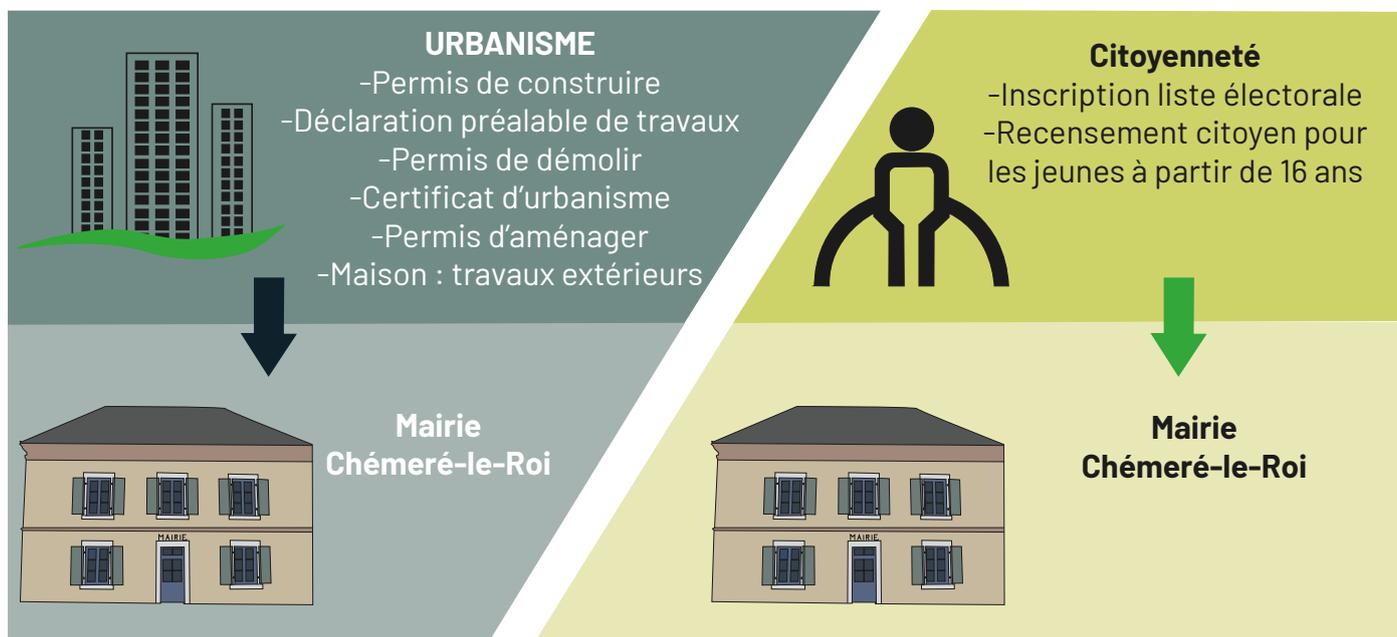
02 43 02 59 56

École de musique et de théâtre - Meslay

02 43 98 74 08



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES : OÙ ALLER ?



DANS LE RÉTRO

RENCONTRE AVEC NORCHEN CHENOUIFI



Comme l'an dernier, Norchen Chenoufi, sous-préfète de Château-Gontier, est venue à la rencontre de vos élus. Sa visite a permis de faire le point sur les projets en cours et à venir ainsi que sur les aides auxquelles la commune peut prétendre. La réhabilitation de l'ancienne école a été le sujet phare de la discussion. Norchen Chenoufi a également pu visiter les locaux actuels du Chimère Café en présence de Franck Lechanteux, président de l'association.



ARGENT DE POCHE AVEC LÉNA ROYER

Une nouvelle opération argent de poche a eu lieu pendant la première semaine des vacances du mois d'octobre.

Léna Royer, qui habite la commune, est revenue pour la deuxième année consécutive.

Cette fois-ci, elle était la seule jeune à œuvrer pour la commune. Elle était guidée par Emmanuel Echivard, agent communal.

Du 28 au 31 octobre, Léna a réalisé plusieurs tâches : l'inventaire de la vaisselle de la salle multi-activités et nettoyage des couverts, taille de la lavande dans le verger cueillette, bâchage...Avec

Emmanuel, Léna a eu droit à un cours d'histoire sur la commune au temps du Moyen-Âge. Discussion échangée lors de la pause jus d'orange et petit gâteau en milieu de matinée .

Un grand merci à Léna pour son aide précieuse et sérieuse.

En contre-partie de son investissement, Léna a reçu une indemnisation de 5 € par heure soit 60 € pour 12 heures de travail.

Comme Léna, inscrivez-vous auprès de la communauté de communes de Meslay-Grez pour participer à la prochaine opération argent de poche. Deux conditions : être âgé entre 16 et 18 ans et habiter la communauté de communes de Meslay-Grez.

REPAS DU CCAS A VAL DU MAINE

Samedi 30 novembre, c'est au restaurant Val des loups à Val du Maine que les aînés se sont retrouvés à l'occasion du repas organisé par le Centre Communal d'Action Sociale. Trente-trois personnes étaient présentes dont Yvonne Picquet, doyenne de la commune.



DÉCORATIONS DE NOËL AVEC LES AMIS DU VILLAGE



Samedi 23 novembre, les bénévoles de l'association les Amis du village ont consacré leur matinée à installer les décorations pour les fêtes de fin d'année. Le Père Noël a retrouvé sa place au milieu du village.
Un grand merci pour leur investissement.

CONCERT DE NOËL AVEC LES ÉLÈVES MUSICIENS



Le 14 décembre dernier, les élèves de l'école de musique de Meslay-Grez ont à nouveau fait résonner l'orgue de l'église dans le cadre du concert de Noël. Coiffés de leur joli bonnet rouge, ils ont interprété des morceaux relatifs aux festivités de fin d'année.
Un concert chaleureux qui s'est clôturé en partage autour du brasero et de vin chaud offert par la municipalité.



GYM DOUCE AVEC LA RETRAITE SPORTIVE



Depuis le 9 septembre 2024, la retraite sportive de Meslay-du-Maine propose des cours de gym douce à Chémeré-le-Roi. Dix-sept personnes se retrouvent ainsi **tous les lundis de 14 h à 15 h** dans la salle des associations, en période scolaire uniquement. *«De nombreuses personnes ne peuvent pas toutes se déplacer à Meslay-du-Maine. Comme le lien social et la lutte contre l'isolement sont importants, la Retraite Sportive a décidé de délocaliser ses cours de gym douce et c'est un vrai succès. Il reste encore quelques places. Les personnes intéressées peuvent nous rejoindre le lundi après-midi»* explique Evelyne Besnier, animatrice sportive. Cette antenne est aussi ouverte

aux personnes des communes alentours de Chémeré-le-Roi.

La cotisation annuelle est de 47 €. Elle permet en outre de profiter de plein d'autres activités (randonnée pédestre, activité aquatique, marche nordique, pétanque.....)

OUVERTURE DE LA MAM GRAINES D'ARTISTES

Suite à la fermeture de l'école en juillet 2023, la municipalité souhaitait que les lieux restent un espace d'accueil plein de vie.



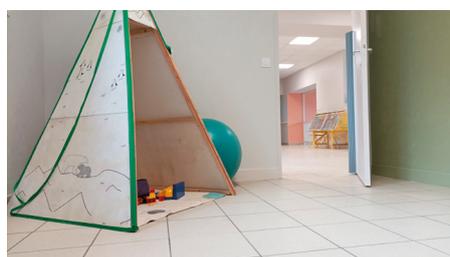
Le projet de Maison d'Assistants Maternelles (MAM) fut rapidement une évidence. D'autant plus que Saint-Pierre n'accueillait plus de nourrice, et que les villages alentours en étaient peu pourvus (zéro à Thorigné, deux à Saulges, une à Chémeré).

Les travaux nécessaires ont été organisés par la mairie afin d'accueillir les enfants en toute sécurité et en conformité avec la réglementation. Tous les acteurs, que nous remercions vivement encore une fois - la CAF, la PMI et le Relais de la Petite

Enfance des Coëvrons -, se sont mobilisés autour de ce défi. Les travaux ont été couverts à 80 % par la CAF, le reste par la commune. Afin d'aider les assistantes maternelles dans leur installation, la mairie exonère les assistantes maternelle de tout loyer, facture d'électricité et eau, pendant la première année.

Fonctionnement

La MAM Graines d'artistes a ouvert le 14 octobre 2024.



Solenne et Rachel, deux assistantes maternelles, ont pris en charge le projet. Solenne s'occupe, dans un premier temps de deux enfants pétriarviens. Rachel la rejoindra début 2025. Elles auront l'agrément pour accueillir huit enfants.

Une porte ouverte sera organisée prochainement; Vous pourrez à cette occasion visiter les locaux et rencontrer Solenne et Rachel.

Informations utiles

- Ouverture de 7h30 à 19h00 du lundi au vendredi
- Contact au 07 66 29 71 13 ou par mail grainesdartistes.mam@gmail.com



PERSONNEL COMMUNAL EMMANUEL ET SÉBASTIEN



Après trois années d'absence dans le cadre d'une mise en disponibilité,

Emmanuel Echivard a repris du service en septembre dernier. « Pendant ces 3 années, j'ai travaillé dans une entreprise de charpente. Le gérant partait à la retraite et personne ne reprenait l'entreprise. J'ai donc été licencié. Je suis de nouveau à Chémeré-le-Roi ».

Le conseil municipal a décidé de garder Sébastien pendant tout le mois de septembre. Avec Emmanuel, ils ont formé un binôme. « On est complémentaire. Sébastien préfère travailler avec le tracteur. Moi, je préfère faire tout le reste. En septembre, on a fait tous les

chemins pédestres. Sébastien broyait ce que je taillais ».

Sébastien est parti vers d'autres projets. Il reviendra peut-être en 2025. Lors du conseil municipal du 27 novembre dernier, les élus ont délibéré sur la possibilité de recruter Sébastien en cas de besoin. Emmanuel et Sébastien trouveront certainement un grand intérêt à travailler ensemble.

« Cela permettra aussi de préparer l'avenir car je me rapproche de la retraite. A priori, il ne me reste que 3 ans à faire avant la retraite ».



PERSONNEL COMMUNAL ÉLODIE CLERMONT



Après 12 années au service de l'école et des enfants tant qu'ATSEM, Elodie Clermont a décidé de nous quitter pour une nouvelle vie entrepreneuriale. « J'ai créé une micro-entreprise d'accompagnement

périnatale et parentale. Je vais animer des ateliers de réflexologie, de massage pour bébés, de gestion des émotions, du yoga pour les bébés et les kids... Pour les parents, ce sera des ateliers sur l'allaitement, le portage des bébés... ». Elodie a besoin de retrouver l'animation, secteur dans lequel elle a un diplôme. « Je ressens ce besoin d'animer, de créer aussi... C'est une nouvelle étape dans ma vie, à la fois excitante et inquiétante. Ce n'est pas facile de quitter l'école et les enfants ». Une rupture conventionnelle a été signée. Une nouvelle ATSEM est en cours de recrutement.

SIVOS PROJET AVORTÉ

Le projet de création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire n'a pas pu voir le jour.

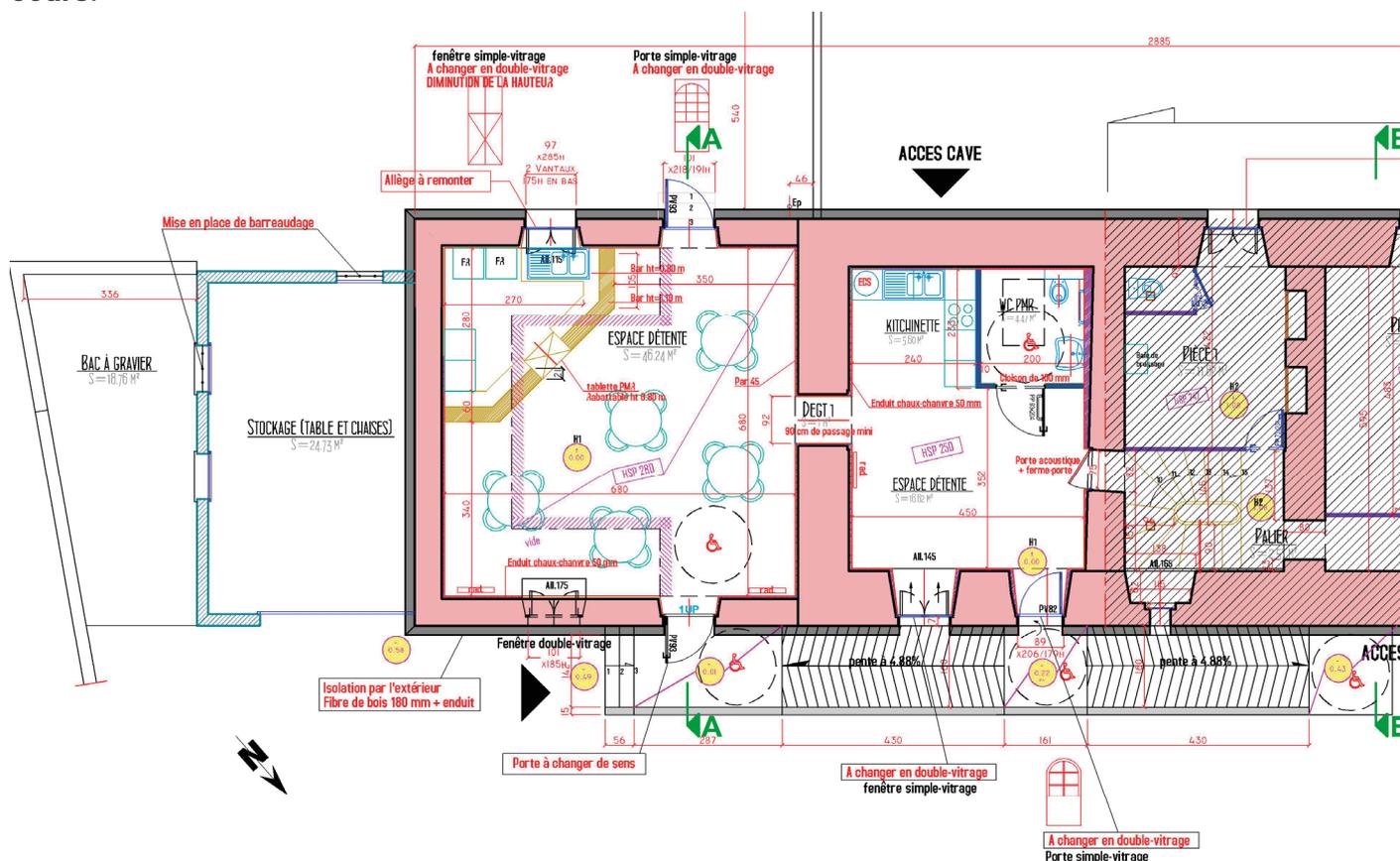
Les élus des quatre communes du RPI avaient pourtant délibéré sur la création d'un Sivos. Après de longues réunions, d'étude de faisabilité de ce syndicat, nous avons élaboré un projet de statuts que nous avons présenté à la préfecture de la Mayenne. Celle-ci nous a demandé d'inclure l'investissement dans les statuts, ce qui rend le projet trop onéreux au vu des économies envisagées.



ÉCOLE DE L'ÉRYE

ANCIENNE ÉCOLE : LANCEMENT DES TRAVAUX EN 2025

Ce sera le grand et dernier projet du conseil municipal avant les élections de 2026. La réhabilitation de l'ancienne école afin d'y installer le Chimère Café avance. Des demandes de subventions sont en cours.



Molière a dit «Le chemin est long du projet à la chose». N'avait-il pas raison ? Le projet de réhabilitation de l'ancienne école aura demandé, et demande toujours, beaucoup de temps et d'énergie. Aujourd'hui, les élus peuvent enfin voir le bout du chemin. En effet, Jean-Louis Chereau, du cabinet A3 architecture, est allé à la rencontre des élus afin de leur présenter un nouveau plan des travaux. Ce dernier a été validé par l'équipe municipale.

Un bâtiment respectueux de l'environnement

Pour obtenir un maximum de subventions, les élus ont fait le

choix de miser sur des travaux de rénovation énergétique. La toiture sera refaite à neuf. Le sarking est une méthode d'isolation thermique du toit par l'extérieur mise en œuvre directement sur les chevrons ou les voliges. Réalisable écologiquement avec de la fibre de bois, le sarking supprime l'ensemble des ponts thermiques de la toiture. L'isolation des murs se fera par l'extérieur. Le bâtiment ne perdra pas de son charme car les murs seront refaits à l'identique. Et pour parfaire la rénovation énergétique du bâtiment, toutes les huisseries

seront changées.

Accès PMR et travaux intérieurs

Comme tout ERP, un accès pour les Personnes à Mobilité Réduite est obligatoire. Une rampe sera réalisée à cet effet. Les travaux intérieurs concerneront uniquement l'ancienne école. Ils consisteront au changement de sanitaires, à l'installation de cloisons sèches, à l'isolation des plafonds, à la réfection des peintures, du carrelage et des faïences. L'appel d'offres sera réalisé en début d'année 2025.

La partie financière du projet

Le budget prévisionnel s'élève à 353 000 € HT. La commune a

budgetisé la somme de 200 000 € pour effectuer les travaux. Elle a également déposé des demandes de subvention notamment auprès du fond vert. Il est destiné à financer

des projets présentés par les collectivités territoriales dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration

du cadre de vie. La commune espère obtenir une aide de 200 000 €. Dans le cadre du fond de convivialité, une aide de 10 000 € a été accordée.

VOIRIE : LA ROUTE DE BALLÉE ET LA RUE DES FONTAINES



Sécurisation

Dans le cadre de la sécurisation de l'entrée du village route de Ballée, un lampadaire a été installé et éclaire toute la nuit. Il marque ainsi l'arrivée dans le bourg et le stationnement. Ce premier aménagement va permettre

de voir s'il y a une diminution

des vitesses sera de nouveau installé sur cette route.

Réfection des joints

Dans tout autre domaine, le conseil municipal a décidé la réfection des joints de caniveaux rue des Fontaines afin de faciliter l'entretien en réduisant la repousse.



EGLISE : TRAVAUX SUR LA TOITURE

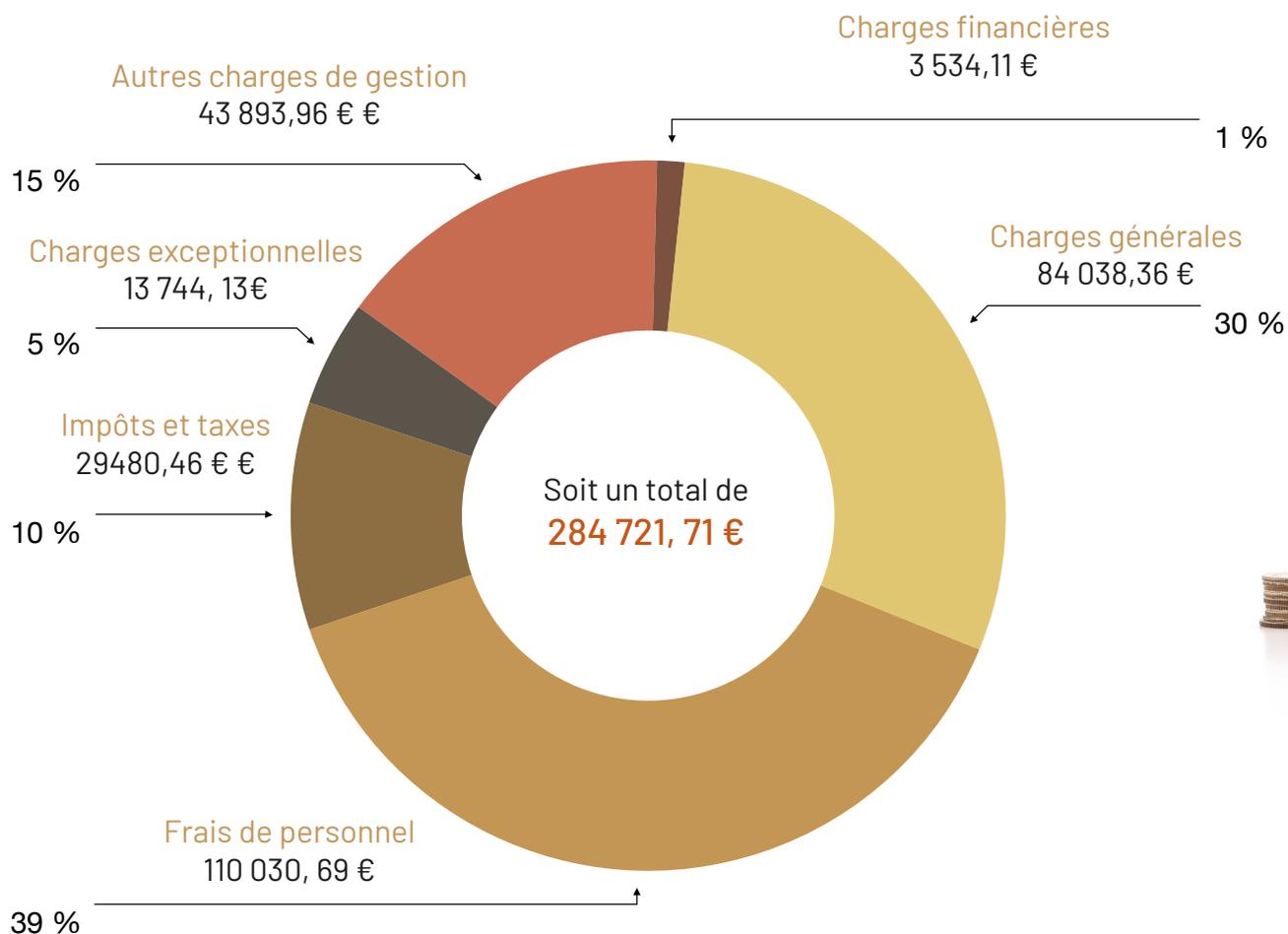


La toiture de l'église qui avait subi des dégâts à la suite de l'épisode de grêle de 2022 est enfin restaurée. Ce côté sud de la nef a été restauré par l'entreprise Lutellier Charpente de Cossé-le-Vivien pour un montant de 31 249.92 € TTC.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Les excédents de fonctionnement servent à alimenter la section d'investissement.

LES DÉPENSES



388 493,71 € DE RECETTES



Impôts et taxes
261 740,65 €



Dotations et subventions
74 844,98 €



Autres produits de gestion
27 165,55 €



Produits de services
15 870,55 €

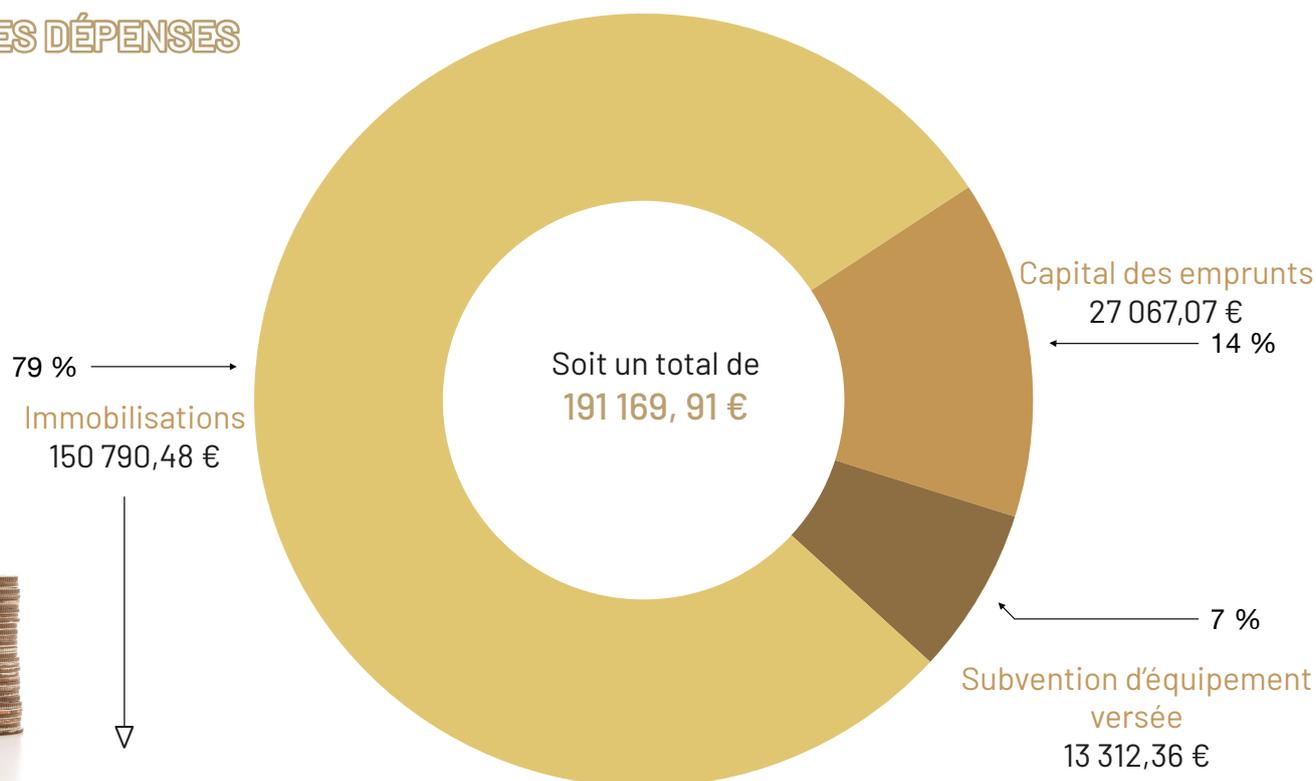


Recettes exceptionnelles
8 872 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la commune : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, etc.

LES DÉPENSES



- Δ Achat atelier communal : 132 401, 56 €
- Δ Voirie, réfection chemin de la Nouvellière : 8 042, 09 €
- Δ Eglise, mise aux normes électriques : 4 609, 20 €
- Δ Réhabilitation de l'ancienne école (bureau d'études) : 3 600€
- Δ Autres immobilisations : 2 137, 63 €

91 596, 85 € DE RECETTES

FCTVA sur les dépenses d'investissement 2021 perçue en 2023.



FCTVA

73 616,39 €



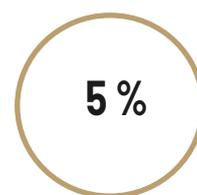
Divers

8 767 €



Amortissement

4 977, 13 €



Subventions

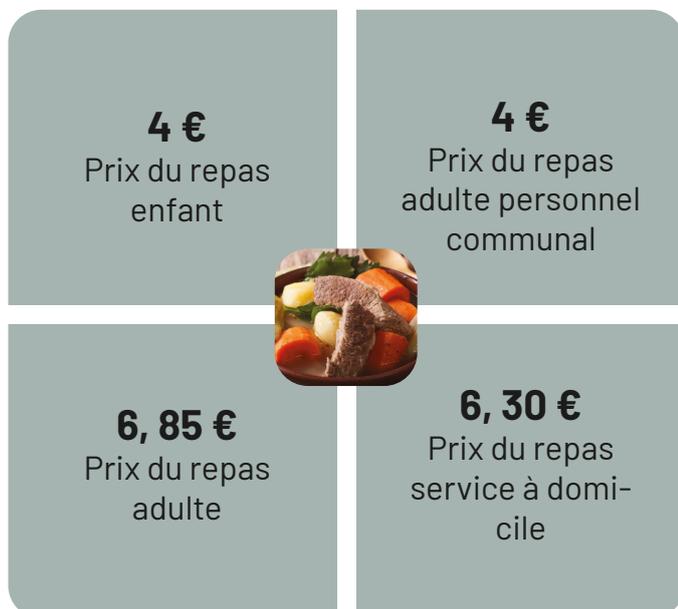
4 236, 33 €

Solde de la subvention sur les travaux rue Traquenard et place de l'église en 2023

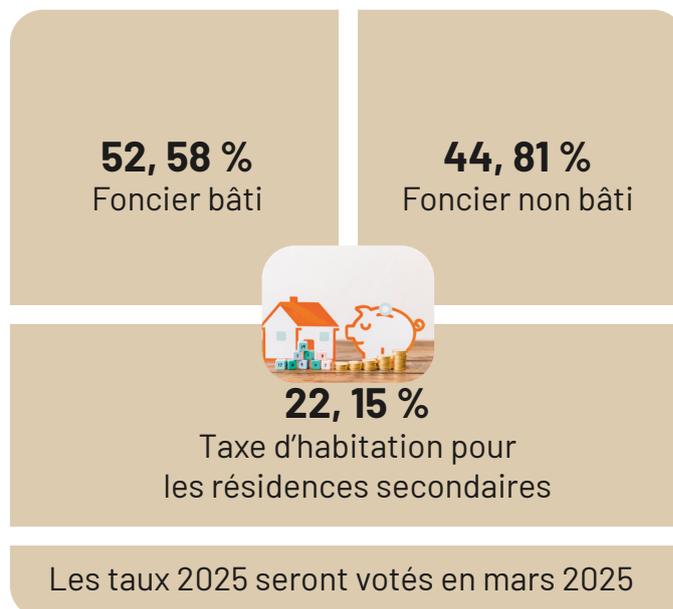
QUESTION CHIFFRES 2/2

LES TARIFS COMMUNAUX

RESTAURANT SCOLAIRE



TAXES



CIMETIÈRE

Concessions 2m ²	Cavurne 1m ²
Durée 50 ans : 150 €	Durée 50 ans : 75 €
Durée 30 ans : 80 €	Durée 30 ans : 40 €
Durée 15 ans : 50 €	Durée 15 ans : 25 €

ACCUEIL DE LOISIRS VAL DU MAINE

	Mercredi loisirs 1/2 journée		Mercredi loisirs journée
	Sans repas	Avec repas	Journée avec repas
Premier enfant			
Quotient familial jusqu'à 999	3,70 €	7,86 €	11,56 €
Quotient familiale à partir de 1000	4 €	8,16 €	12,16 €
Deuxième enfant			
Quotient familial jusqu'à 999	3,40 €	7,56 €	10,96 €
Quotient familial à partir de 1000	3,70 €	7,86 €	11,56 €
Troisième enfant			
Quotient familial jusqu'à 999	3,10 €	7,26 €	10,36 €
Quotient familial à partir de 1000	3,40 €	7,56 €	10,96 €

SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Type de location		Grande salle : capacité de 100 places assises			
		Habitants de Chémeré-le-Roi		Habitants hors commune	
		Eté de mai à septembre	Hiver d'octobre à avril	Eté de mai à septembre	Hiver d'octobre à avril
Location journée	Avec cuisine	170 €	200 €	260 €	290 €
	Sans cuisine	130 €	160 €	200 €	230 €
Journée supplémentaire	Avec cuisine	120 €	150 €	190 €	220 €
	Sans cuisine	100 €	130 €	150 €	180 €
Location demi-journée (maxi de 4 h)	Avec cuisine	70 €	90 €	115 €	135 €
	Sans cuisine	50 €	70 €	80 €	100 €
Réveillon de fin d'année	Grande salle et petite salle		350 €		480 €
Caution location		500 €		500 €	
Type de location		Petite salle : capacité de 40 places assises			
		Habitants de Chémeré-le-Roi		Habitants hors commune	
		Eté de mai à septembre	Hiver d'octobre à avril	Eté de mai à septembre	Hiver d'octobre à avril
Location journée	Avec cuisine	120 €	140 €	160 €	180 €
	Sans cuisine	80 €	100 €	100 €	120 €
Journée supplémentaire	Avec cuisine	70 €	90 €	110 €	130 €
	Sans cuisine	50 €	70 €	70 €	90 €
Location demi-journée (maxi de 4 h)	Avec cuisine	50 €	70 €	95 €	115 €
	Sans cuisine	30 €	50 €	60 €	80 €
Caution location		500 €		500 €	

- Chaque association communale bénéficie de 3 gratuités de location de la grande salle par an et un forfait de 30 € correspondant à l'utilisation du chauffage en période hiver.

-Gratuité de la location de la petite salle pour chaque association communale sur réservation

-Gratuité de la location de la petite salle pour les regroupements associatifs

- Facturation du ménage, le cas échéant, au tarif de 20 € / heure

LOCATION : TABLES, CHAISES ET BANCS

15€ Pour les habitants de Chémeré	30 € Pour les habitants hors commune	50 € Caution
---	--	------------------------

LOCATION : VAISSELLES ET SONO

50 € Pour la vaisselle et par location	480 € Caution pour l'utilisation de la sono
--	---



PÉRISCOLAIRE : LES INFOS UTILES

LE POLE ENFANCE À VAIGES

UN LIEU UNIQUE DÉDIÉ À LA PETITE ENFANCE ET À L'ENFANCE

Situé à proximité des écoles et des équipements sportifs de la commune, l'accueil de loisirs de Vaiges bénéficie d'une infrastructure entièrement dédiée à la petite enfance et l'enfance. Ce Pôle Enfance permet d'organiser un accueil de qualité dans des conditions matérielles optimales. Le fonctionnement et l'organisation de l'accueil est décliné de manière concertée : les enfants abordent les notions de droits et de devoirs. Le choix de l'enfant sur les activités faites au centre a une place prépondérante.

Tranche d'âges : de 3 ans (date anniversaire) à 12 ans

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mercredi : 9h00 - 17h00 (possibilité de garderie à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30)

Vacances Scolaires d'hiver, printemps, juillet, dernière semaine d'août, automne : 9h00 - 17h00 (possibilité de garderie à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30)

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Les inscriptions se font uniquement sur le portail famille

Par le biais de votre compte famille (Attention il y a un délais entre la création et l'utilisation du compte)

Pour tout complément d'informations contacter le Guichet Unique au 02.43.01.85.01 ou par mail : guichetunique@coevrons.fr

Contact ALSH : 06 07 25 66 67 - 02 43 66 32 17 - mail : alsh-vaiges@coevrons.fr

Adresse : 6 Route de la Bazouge de Cheméré 53 480 Vaiges

ACCUEIL DE LOISIRS À VAL DU MAINE



MERCREDIS LOISIRS

Les mercredis Loisirs fonctionnent en journée entière ou demi-journée avec ou sans repas de 7h30 à 18h. Les enfants ont la possibilité d'aller au foot (encadré par l'AS Ballée) et à l'escalade (encadré par les parents).

Les inscriptions se font sur le portail famille avec la possibilité d'annuler le lundi avant midi par mail ou téléphone. Cette année notre thème est les régions. La plaquette est disponible sur le portail famille.

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs de Val-du-Maine est ouvert la première semaine des petites vacances, les trois premières semaines de juillet et la dernière d'août. Nous sommes fermés aux vacances de Noël.

Nous proposons de nombreuses activités : sport, bricolage, cuisine, sorties et animations avec des intervenants tout cela sur un thème et adapté suivant l'âge des enfants.

Cette année, nous sommes allés à La chèvrerie du Maine et élevage des autruches (Meslay-du-Maine), Tépacap (Le Mans), L'Étang (Brissac-Quincé), Inter-centre avec ALSH de Bazougers et Cani-Kart (avec Thomas Les Chtis-loup de Bazougers).

CONTACTS

Mme Lami Peggy , directrice de l'alsh de Val-du-Maine
du lundi au vendredi midi de 7h30 à 18h30
au 02 43 98 62 94
ou par mail : accueildeloisirs.valdumaine@gmail.com

Vous pouvez aussi nous suivre sur facebook : Alsh Val Du Maine



FÊTE VOS JEUX 2025

Pour sa quatrième année d'existence, l'association Chimère Café s'ancre encore un petit peu plus au sein de notre village.

La participation croissante des habitants de Chémeré Le Roi à l'occasion des dernières manifestations comme le marché de Noël fin 2024, le concert dans la cour de l'ancienne école lors de la fête de la musique ou le dîner karaoké à la fin du mois d'octobre, nous conforte dans nos choix et nous rassure sur le fait que l'on peut fédérer et rassembler autour de ce type de projets. Merci à tous ceux, toujours plus nombreux, qui nous font confiance et nous soutiennent de quelque manière que ce soit.

Mais nous voulons aller encore plus loin et faire en sorte que les habitants de Chémeré Le Roi, tous ensemble et de tous âges, puissent passer encore plus de bons moments et faire de nouvelles connaissances. Notre projet pour 2025 s'appelle "Fêtes vos jeux" et nous comptons dès à présent sur votre participation active. Le but de ce nouvel événement est de créer un rendez-vous festif où plusieurs équipes inter-générationnelles composées d'habitants du village, s'affronteront dans des épreuves ludiques, sportives et récréatives pendant toute une après-midi. Les membres de chaque groupe choisiront les épreuves auxquelles ils souhaitent participer, afin d'apporter un maximum de points à leur équipe. À la fin de la journée, nous ferons un classement avec le total des points gagnés. Les résultats seront annoncés au cours d'un dîner qui réunira tous les participants et leurs proches afin de clôturer cette journée conviviale tous ensemble.

Alors n'hésitez pas, prenez contact avec nous pour vous inscrire et participer, afin de rassembler le plus grand nombre possible de personnes, dans l'esprit de ce que fait notre association depuis sa création. Cet événement sera organisé le **samedi 12 juillet 2025**.

Une dernière chose, lorsque vous recevrez cette lettre nous aurons normalement finalisé (fin 2024) de nouveaux partenariats avec d'autres producteurs locaux afin de vous proposer tout au long de l'année toujours plus produits de notre terroir, à des prix très raisonnables (les mêmes que chez les producteurs) disponibles dans un seul lieu, afin que vous puissiez en bénéficier sans surcoût, sans devoir vous déplacer. Alors osez pousser la porte du local de l'association pour en profiter.

Si vous souhaitez plus d'informations sur les autres activités régulières de l'association, des dépliants sont à votre disposition aux heures d'ouvertures du café associatif. Comme annoncé dans la précédente lettre municipale, nous avons commencé depuis cet été à faire du porte-à-porte pour venir vous présenter ces informations et vous proposer de participer à Fêtes vos jeux 2025. Nous allons continuer alors merci d'avance de votre accueil et à bientôt.

Franck Lechanteux,
pour le bureau de l'association Chimère Café



Contactez-nous
par mail : chimere.cafe53@gmail.com
par téléphone : Franck au 06 31 87 87 59.

SAMEDI 12 JUILLET 2025

FÊTE VOS JEUX

A TOI
DE JOUER

Forme ton équipe et remporte le trophée

Jeux de 14 h à 18 h 30
Apéro offert
Repas convivial et en musique

De 6 ans à 99 ans

Terrain de loisirs
Chémeré-le-Roi

CHIMERE
AFE 



QUEL AVENIR POUR LA PÊCHE DE DEMAIN ?



En 2024, notre AAPPMA du cœur de la vallée de l'Erve a vu son nombre de pêcheurs/euses baisser d'une manière importante : moins 23 cartes de pêche à ce jour. Nous avons jusqu'à présent maintenu nos effectifs. Cette année, c'est 25% de cartes en moins. De 90 cartes vendues en 2023, nous passons à 67 cartes toutes catégories confondues (10 personnes majeures, 31 cartes EGHO, 1 découverte femme, 13 mineurs, 4 pour les moins de 12 ans et 8 cartes journalières).

Nous sommes en très forte baisse chez les jeunes moins de 12 ans avec moins 69% de cartes soit seulement 4 cartes au lieu de 13 l'an passé. **Le constat est alarmant ! Quel avenir pour la pêche de demain ? D'autres petites AAPPMA subissent cette baisse généralisée.**

Malgré tout, nous poursuivons nos activités et notamment nos alevinages. Environ 350 kg de poissons ont été déversés : gardons, autres poissons blancs, truites TAC, brochets, perches... Nous n'avons malheureusement pas pu aleviner en vésicules de truites Fario dû à un taux important de mortalité et d'approvisionnement.

Nos travaux sur la gestion de la frayère à brochets se poursuivent. Nous avons déposé 3000 vésicules résorbés de brochetons et moins de 8 semaines après, nous avons récupéré environs 150 brochetons de 4 à 10 cm pour les plus gros. Ils ont été déposés sur l'Erve là où nous avons la gestion piscicole. Le travail de la part des bénévoles est fastidieux pour peu de reproducteurs brochets au final. C'est la loi de la nature.

Notre fête de la pêche s'est déroulée sur le site du St Cénére à l'oratoire sur la commune de Saulges. Nous n'avons pris la décision de ne pas le faire sur le site des Grottes à Thorigné pour les raisons suivantes : une manifestation d'escalade, pas de possibilité de monter de barnums et accès limité aux voitures. Lors de cette manifestation de promotion de la pêche, peu de personnes se sont manifestées à l'exception des fidèles de l'événement... Seulement une trentaine de personnes ont découvert ce loisir de plein air. Nous regrettons l'absence des habitants des 5 communes de l'association.

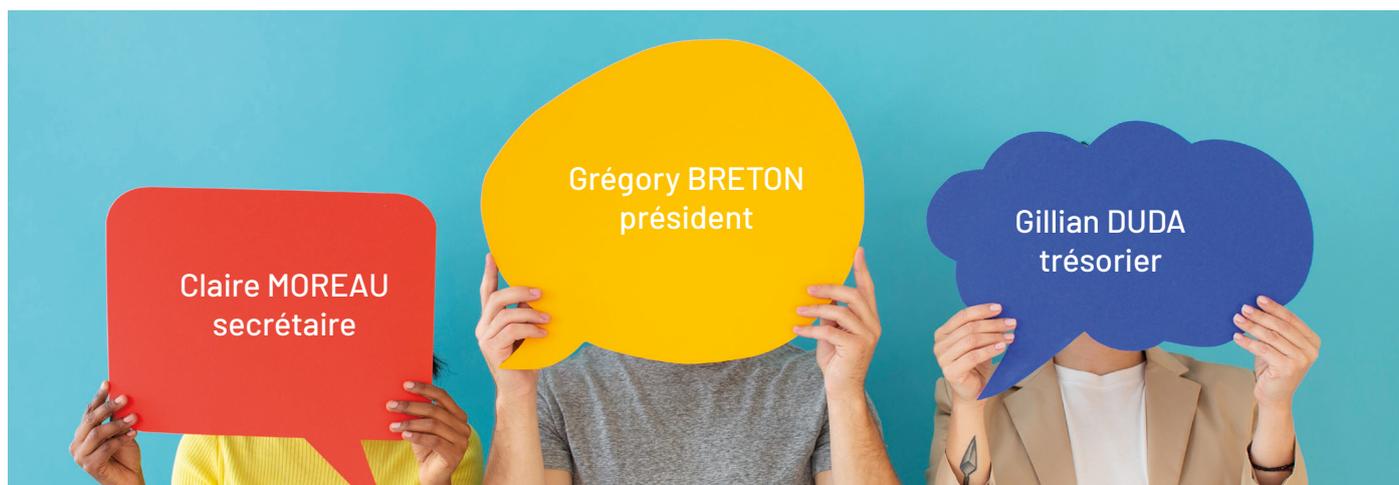
Notre AG se déroulera en février 2025. Vous serez les bienvenus.

Pour des activités de promotion découverte pêche, nous pouvons accueillir des écoles, des accueils de loisirs et autres structures afin de faire découvrir le plaisir de la pratique de la pêche et la découverte des milieux aquatiques.

Contact au 02 43 70 91 76.



REJOIGNEZ L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



La rentrée scolaire

Le lundi 2 septembre marquait le début des cours dans les trois écoles du RPI : Chémeré-le-Roi, Saulges et Thorigné-en-Charnie. Nous avons aussi accueilli deux nouveaux enseignants, **Élise Deneuve** qui prend la relève de Sandrine Langlois à Saulges et **Thomas Pavé** prend la relève de Nicolas Transon tous deux partis à la retraite.

Du côté de l'association des parents d'élèves, l'assemblée générale s'est tenue le 20 septembre pour échanger autour des actions de ventes, de l'élection du nouveau bureau ainsi que des projets de sorties scolaires des classes.

Les actions de l'APE

L'APE organise des événements et des ventes tout au long de l'année pour financer les projets éducatifs des enseignants. En plus de permettre aux familles de se rencontrer et de s'entraider, l'APE aide les enfants à découvrir, apprendre et voir l'école sous un nouvel angle. L'année 2023/2024 a été chargée en dépenses (les élèves du CP au CM2 ont pu partir une semaine dans le Jura découvrir les joies de la montagne l'hiver malgré le manque de neige) qui voit donc bien sur le résultat net en déficit de 3 438€. Nous pouvons considérer l'année très réussie pour les comptes de l'association. Les ventes ayant rapporté 397€ de plus que l'année dernière.

Encore un grand merci à tous les parents qui nous suivent régulièrement.

Nous contacter:

Nous sommes toujours à la recherche de volontaires afin de nous aider sur nos événements.

Pour cela, il vous suffit de nous écrire par mail à : apedelerve@gmail.com

Agenda 2025

- Vente de janvier: à définir
 - Loto - Mars 2025
- Vente de chocolats de Pâques - Avril 2025
 - La fête à Gars Jules - Dimanche 22 Juin 2025 à Saulges.
- La fête de la Marabille - Dimanche 3 Août 2025 à Thorigné-en-Charnie.
 - La fête des lumières à Saint-Pierre-sur-Erve le 15 Août 2025.
- Une autre vente vous sera proposée dans l'année - date non définie



LES AMIS DU VILLAGE



Les Amis du Village sont toujours heureux de vous accueillir lors de leurs activités annuelles de pommé et de tête de veau.

Le pommé

Ce grand temps fort s'est déroulé samedi 9 novembre 2024. Nous n'avons pas fait de repas car nous avons eu peu de participants la dernière fois et le travail demandé est important donc nous avons vendu les pots le samedi après midi lors d'un moment convivial autour de crêpes. Le pommé est délicieux encore cette année.

Vous pouvez vous ravitailler auprès d'Anne-Marie en l'appelant au : 02 43 98 62 84 ou au 06 72 04 64 27

Prix du pot inchangé : 4 euros



La tête de veau

Pour la tête de veau 2025, nous vous donnons rendez-vous le **dimanche 4 mai**. Vous pouvez déjà réserver la date.

Merci aux gens qui participent à nos activités et qui nous donnent l'énergie pour continuer.





BELOTE ET SCRABBLE LE MARDI APRÈS-MIDI



« Atout pique, atout cœur, tierce, cinquante, belote, rebelote, je coupe... ». On compte : 915 points contre 650. Ils ont toujours du jeu, pas nous. Ainsi est rythmé le jeu de Belote.

Au scrabble, il faut trouver la bonne orthographe : 1 n ? 2 n ?

On consulte le dictionnaire électronique, à portée de main. Il ne faut pas écorcher notre belle langue française.

La pause café est le moment de recharger les batteries. Échange et partage des bonnes et moins bonnes nouvelles sont au rendez-vous.

Tout un programme tous les mardis après-midi à partir de 14 h.

Pour rejoindre le club, contacter **Anne-Marie Mayer**, présidente, au 02 43 95 62 84.



LES ANCIENS COMBATTANTS



L'amicale des anciens combattants de Chéméré-le-Roi, La Cropte et Saint Denis du Maine se réunit tous les ans en début d'année pour son assemblée générale.

Nous profitons de ce moment pour programmer la cérémonie du 8 mai et celle du 11 novembre. C'est aussi l'occasion de discuter des différentes sorties.

En 2024, notre amicale a fêté son 50ème anniversaire. Nous nous sommes retrouvés au restaurant de La Cropte pour partager un moment convivial. Une vingtaine de personnes était présente. Nous avons aussi réalisé notre pique-nique avec l'amicale des anciens

combattants de Meslay-du-Maine. Une fois encore, c'est à La Cropte que nous nous sommes retrouvés. La commune nous a mis à disposition la salle des fêtes gratuitement.

En 2025, nos commémorations auront lieu après la cérémonie religieuse. En effet, l'horaire de la messe est à nouveau avancée d'une demi-heure. Pour éviter de nous donner rendez-vous trop tôt dans la matinée, nous avons décidé de déposer les gerbes au pied des Monuments aux Morts après la messe soit vers 11 h / 11 h 30. Toute la population est invitée à nous rejoindre.

Les années passent et les membres sont de moins en moins nombreux lors de ces cérémonies car nous avançons tous en âge. Malgré tout, nous resterons solidaires le plus longtemps possible.



mémoire et solidarité



AGENDA

Janvier 2025 - Décembre 2025

VENDREDI 10 JANVIER

Voeux de la municipalité
18 h 30 - Salle multi-activités

MARDI 28 JANVIER

Assemblée générale du club de la joie
14 h - Salle des associations

SAMEDI 8 FÉVRIER

Assemblée générale de l'AAPPMA
9h30 - Salle multi-activités

JEUDI 8 MAI

Commémoration - AFN
11 h 30 - Au cimetière

DIMANCHE 4 MAI

Tête de veau/ Pot au feu des Amis du village
12 h - Salle multi-activités

DIMANCHE 22 JUIN

Fête à Gars Jules avec l'APE
11 h - Saulges

VENDREDI 27 JUIN

Soirée théâtre
20 h 30 - Salle-mutli-activités

SAMEDI 12 JUILLET

Fête vos jeux avec le Chimère Café
14 h - Terrain

JUILLET & AOÛT

Cocours de pétanque avecle Chimère Café
14 h - Terrain derrière la salle multi-activités

21 ET 22 SEPTEMBRE

Journées du patrimoine
Moulin de Thévalles

SAMEDI 25 OCTOBRE

Dîner karaoké live avec le Chimère Café
19 h 30 - Salle multi-activités

SAMEDI 8 NOVEMBRE

Pommé avec Les Amis du village
Salle multi-activités

MARDI 11 NOVEMBRE

Commémoration - AFN
11 h 30 - Au cimetière

